



Affiché le 29/04/2026

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**OBJET : Composition de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT)**

**Délibération n° 26 04 23**

*L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vendredi dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents :** Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Leget, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Daniel Sfecchi, Maurice Tamazout, Madame Anaïs Migone, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absente représentée :** Madame Céline Duquesne par Monsieur Maurice Tamazout

**Absents :** Monsieur Michel Lottier, Madame Evelyne Laborde et Monsieur Jean-Pierre Roch  
Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance

**Rapporteur : Monsieur CYRIL PIAZZA**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

**Considérant** que la CLECT a pour mission d'évaluer le montant total des charges transférées à l'EPCI ainsi que leur mode de financement, et qu'elle intervient lors de chaque nouveau transfert de charges,

**Considérant** que la CLECT doit comprendre au moins un représentant des Conseils municipaux des Communes du Pays des Paillons et à laquelle pourra s'adjoindre le concours du comptable public,

**Considérant** le renouvellement du conseil communautaire en date du 31 mars 2026,

**Considérant** que le Président propose que la CLECT soit composée du Président, du Vice-président en charge des finances et d'un seul représentant des Conseils municipaux des

Communes du Pays des Paillons. Cette CLECT pourra s'adjoindre le concours du comptable public,

**Considérant** les échanges intervenus depuis le dernier Bureau du 9 avril 2026, le Président, Monsieur Cyril PIAZZA, propose les personnes suivantes parmi les conseillers municipaux désignés par les Maires des communes :

En qualité de Président :  
Monsieur Cyril PIAZZA

En qualité de Vice-président :  
Monsieur Francis TUJAGUE

Communes	Noms
Bendejun	Madame Vanessa DAVAREND
Berre les Alpes	Madame Martine BRUN
Cantaron	Madame Sandrine BARRALIS
Coaraze	Monsieur Albert PHILIP
Contes	Monsieur Gérard DE ZORDO
L'Escarène	Monsieur Alain PELUSO
Lucéram	Monsieur Michel CALMET
Peille	Madame Béatrice ELLUL
Peillon	Monsieur Thierry MARRE
Touët de l'Escarène	Madame Audrey LEGERET

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président  
après en avoir délibéré,**

- **Valide** l'organisation et la composition proposée de la CLECT figurant dans les considérants de la présente délibération.
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 34

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 31

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Madame Céline Duquesne, Monsieur Jean-Marc Rancurel, Madame Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Fabien Guglielmino, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Madame Anaïs Migone, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo*

*Contre : /*

*Abstention : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
E. LORETZ**

**LE PRÉSIDENT  
C. PIAZZA**